

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	18

Date de la  
convocation  
21/08/2020

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 AOUT 2020

**DELIBERATION N° 11**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-sept août, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- C. CARIAT (Procuration à C. REWUCKI)
- C. VILLANUEVA

**Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.**

OBJET  
DE LA  
DÉLIBÉRATION

**APPROBATION  
DU REGLEMENT  
DES SERVICES  
CANTINE ET  
GARDERIES  
PERISCOLAIRES**

Lecture est donnée du nouveau règlement des services cantine et garderies périscolaires pour l'année 2020 – 2021. Les tarifs restent inchangés. Seules quelques précisions ont été ajoutées, notamment sur la discipline des enfants, le respect des consignes et les modalités en cas de retard de paiement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à 15 voix pour et 3 voix contre :

- Approuve le règlement des services cantine et garderies périscolaires pour l'année scolaire 2020 – 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20200827-DELIB11-270820-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

